

ABIDOS

BULLETIN D'INFORMATION

infos

Novembre 2020
n°33



2020 restera une année longtemps gravée dans notre mémoire, liée à la Covid-19.

Après un premier confinement au printemps, un été un peu trop détendu, une deuxième vague de confinement nous est imposée.

Pour nous protéger, de nouvelles attitudes sont nécessaires et les gestes barrières sont devenus vitaux.

Notre quotidien s'en trouve modifié : déplacements réduits, petits commerces fermés, télétravail imposé chaque fois que c'est possible...

Pour permettre de contourner l'isolement, sur proposition d'une Abidosienne, une boîte à lire a été installée sous l'escalier de la cantine en libre accès.

Toutefois, la vie continue et avec tous les membres du Conseil Municipal, le secrétariat et les membres du CCAS, nous nous sommes adaptés pour assurer au mieux notre mission. Nous restons tous mobilisés à votre disposition pour vous aider dans cette période difficile.

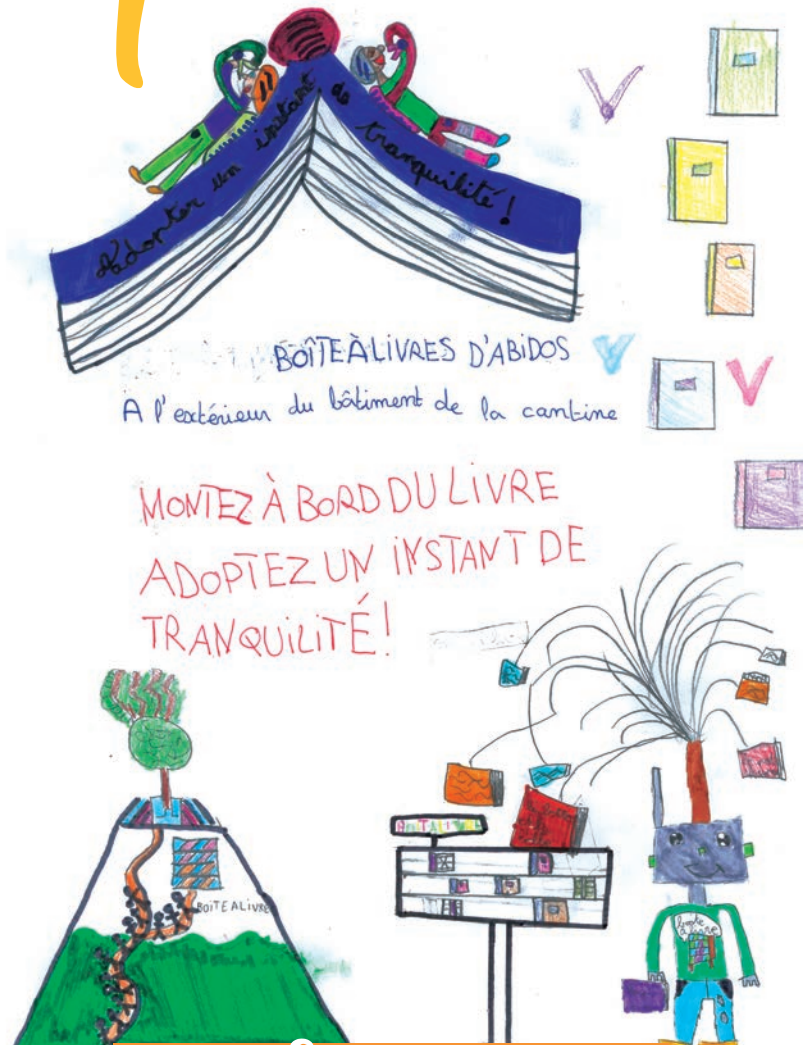
En parallèle, les gros travaux engagés se poursuivent :

- le contournement complet d'Abidos destiné à améliorer la sécurité est quasiment terminé. Dorénavant, les camions auront l'accès interdit au centre du village,
- le programme d'Aménagement Foncier rentre dans sa dernière phase et les plantations d'arbres sont programmées dans les jours à venir,
- et enfin nous continuons la rénovation des bâtiments publics.

De nouveaux chantiers sont en préparation, Ils nécessiteront l'implication de tous et seront lancés dans les semaines à venir. En attendant, respectez les gestes barrières, protégez-vous bien, prenez soin de vous et passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Adishatz a tots.

Jean-Claude MIRASSOU
Maire d'Abidos



Sommaire

2 à 6

Infos communales

7 à 8

Infos intercommunales

9 à 10

Infos associatives

Constitution du Conseil municipal

...

- > Maire : Jean-Claude MIRASSOU
- > 1^{er} adjoint : Martine BACARDATZ
- > 2^{ème} adjoint : Thierry LESCOUTE
- > 3^{ème} adjoint : Guy LAFFITTE
- > Conseillers municipaux : Karine AGRAFEIL, Morgane BUISSON, Mélinda CAZALET, Bernard CAZENAVE, Christian CHAFFANEL, Christophe PERY, Bernard SICRE.

... et des diverses commissions

> Communauté des Communes de LACQ-ORTHEZ

Titulaire : Maire d'office
Suppléants : Conseiller suivant dans
l'ordre du tableau du Conseil Municipal

Christian, LESCOUTE Thierry
Suppléants : CAZALET Mélinda,
PERY Christophe, SICRE Bernard

> Commission locale d'évaluation des charges transférées

Titulaire : MIRASSOU Jean-Claude

> Centre Communal d'Action Sociale

Titulaires : MIRASSOU Jean-Claude,
AGRAFEIL Karine, BACARDATZ
Martine, BUISSON Morgane, CAZALET
Mélinda, CAZENAVE Bernard,
CHAFFANEL Christian, LAFFITTE Guy,
PERY Christophe

> Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique d'ABIDOS / OS-MARSILLON

Titulaires : MIRASSOU Jean-Claude,
AGRAFEIL Karine, BACARDATZ
Martine, BUISSON Morgane, CAZALET
Mélinda

Suppléants : ABBAS Dalila, BAQUE
Denise, BORDENAVE Monique,
BUISSON Valérie, CORRAL Michel,
DOS SANTOS Laure, PRUDENCE
Emmanuelle, TROUILLET Roger

> Syndicat Mixte d'eau et d'assainissement Gave & Baïse (SMEAGB)

Titulaires : CAZENAVE Bernard,
SICRE Bernard
Suppléants : CHAFFANEL Christian
LESCOUTE Thierry

> Service de soins infirmier du canton de Lagor à LACQ (SSIAD)

Titulaire : BUISSON Morgane
Suppléant : AGRAFEIL Karine

> Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA)

Titulaire : LAFFITTE Guy
Suppléant : PERY Christophe

> ADMR Aide à domicile en milieu rural à LAGOR

Titulaire : BACARDATZ Martine
Suppléant : CAZALET Mélinda

> Syndicat du Gave de PAU / > Sivu d'aménagement des Baïses

C'est désormais la CCLO qui est
membre du Syndicat, la désignation
des délégués se fera en Conseil
Communautaire

> Association Mémoire du Canton de Lagor et de la Vallée du Laà

Titulaire : CAZENAVE Bernard

> Correspondant défense

Titulaire : PERY Christophe

> Abidos Info

Titulaire : LESCOUTE Thierry

> Site Internet

Titulaire : BUISSON Morgane

Titulaires : MIRASSOU Jean-Claude,
BACARDATZ Martine, CHAFFANEL

*Le Conseil municipal
remercie les Abidosiens
qui leur ont accordé
leur confiance lors
des élections municipales.
C'est pour nous, élus,
un socle de légitimité,
et plus encore
de responsabilité.*

Budget

Cette année encore depuis quasiment 20 ans, et pour la 4^{ème} année consécutive depuis l'instauration de la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères), le conseil municipal a bâti son budget sur un niveau de taux d'imposition des taxes communales inchangé.

Pour mémoire : - **Taxe d'habitation : 6,00%** - **Foncier bâti : 6,67%** - **Foncier non bâti : 18,55%**

Travaux

Rue Raoul Vergez : les travaux sont maintenant quasiment achevés. Seules quelques finalisations restent à réaliser, comme la signalisation. Ainsi, ces travaux viennent à la suite de ceux déjà réalisés rue Galos et rue de l'Eglise et ont permis de renforcer la sécurisation des trois axes principaux du centre de la commune.



Rue Gave et Baïse (RD31) : depuis l'intersection de la RD 33 et jusqu'au pont de la Baïse, des travaux de réfection de chaussée ont eu lieu. Plus tard, l'aménagement d'une « voie verte » tout le long de cette route et jusqu'à la rue Bernacheyre permettra aux piétons de pouvoir se balader en toute sécurité sur cet axe.

Ecoles : l'été a été mis à profit pour réaliser des travaux de peinture et d'entretien au sein des écoles. Dans la cour de la cantine, un store a été installé pour apporter de l'ombre lors des récréations ; dans la cour de l'école, ce sont le fronton et les murs des locaux de rangement qui ont bénéficié de réfection en peinture.

Déploiement fibre optique : d'ici fin 2023, les 547 communes du Béarn et du Pays Basque devraient être couvertes en très haut débit. Pour Abidos, c'est la société SCOPELEC qui a été retenue pour réaliser les travaux de déploiement au très haut débit d'ici fin 2021.

Route de « Lesclause » : cette route reliant les anciens ateliers Baumert et l'entrepôt Legarré permet aux poids lourds de rejoindre les deux départementales sans avoir à traverser notre commune. Un aménagement de voies devant l'entrepôt Legarré est en cours de réalisation afin de permettre une meilleure circulation des véhicules débouchant sur la RD 33 (rue de la Cassière).

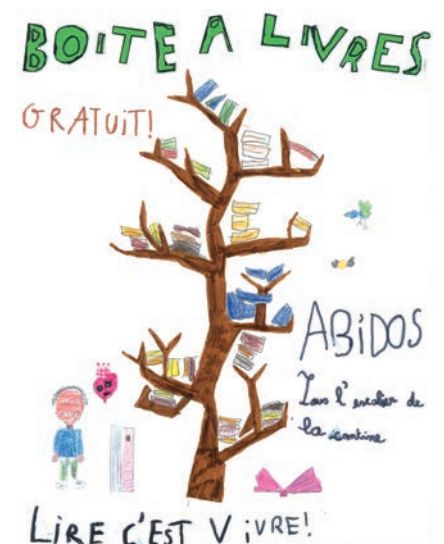
Cette route et le tourne à gauche terminés, un arrêté municipal viendra interdire l'accès des poids lourds au centre du village à l'exception du transport scolaire et de la desserte locale.



BOITE A LIVRES

« Je prends, je ramène, j'échange »

Emprunter un livre, le rendre, ne pas le rendre, en apporter un de sa propre collection... C'est le concept des boîtes à lire, des mini-bibliothèques éparpillées dans les communes. Pas de bibliothécaire ni de carte à puces, pas de lettre de rappel, ni de demande de restitution, simplement des livres à la disposition de tous, sans aucune contrepartie. Une boîte a été installée sous l'escalier de la cantine scolaire (côté stade municipal). À nous tous habitants de la commune de la faire fonctionner en respectant les règles du savoir-vivre et éviter toute dégradation inutile. Nous tenons à remercier les enfants des écoles d'Abidos qui, à l'initiative de leurs professeurs d'école Lisa Lartigau et Louise Anne Brossier, ont réalisé les belles affichettes qui sont apposées sur les vitres devant la boîte à livres, nous invitant à l'utiliser.



Utilisation de la salle polyvalente :
En raison de la pandémie de Covid-19,
et jusqu'à nouvel ordre, le conseil municipal
n'accorde aucun prêt de salle
pour des manifestations festives.

En bref

Animations du 11 Novembre, 29 novembre (fête patronale) et 12 décembre (goûter du CCAS) : en l'état actuel de la pandémie et des contraintes engendrées, le conseil municipal a été dans l'impossibilité de garantir et d'assurer le maintien de ces manifestations.

Ouverture de la mairie

Durant cette pandémie, la mairie reste ouverte pendant le confinement aux jours et horaires habituels. Pour justifier le déplacement, les administrés doivent cocher la case dans l'attestation « pour se rendre dans un service public »



SIRP

Rentrée scolaire : le mardi 1^{er} septembre 2020 a eu lieu la rentrée scolaire. A Abidos, Madame LARTIGAU, directrice, s'occupe des CM1et CM2, Madame BROSSIER ayant en charge les CE1 et CE2. A Os-Marsillon, Mesdames LAFITTE, ANGLADE enseignent aux Petite Section, Moyenne Section, Grande Section et CP ; Madame JOLY s'occupant de la Grande Section et du CP le mardi.

La nouveauté, cette année, est le retour à la semaine de 4 jours, période déjà appliquée depuis la réouverture des écoles en juin.

Les cours ont lieu le matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 jusqu'à 16h30 l'après-midi.

L'aide aux devoirs a repris le 6 octobre et se déroule les mardis et jeudis, de 16h30 à 17h30.

En ce qui concerne la cantine, le prix du repas est de 3,40€ par enfant et par jour, les repas peuvent être commandés au 05.59.71.55.02 et sont fournis par « la Culinaire ». Le règlement des factures de cantine peut se faire par internet avec l'utilisation du serveur « TIPI » (serveur sécurisé mis en place par le service des impôts), en espèces ou par chèque. Cette année encore, les frais de garderie sont maintenus sur une base forfaitaire inchangée de 1€ par jour pour les enfants d'Abidos et d'Os-Marsillon et 1,50€ pour les enfants extérieurs aux deux communes.

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

Crise sanitaire : Nous connaissons depuis le mois de mars une crise sanitaire, sans précédent depuis des décennies, liée à la pandémie de Covid-19. Toutes les populations sont touchées, aussi pensons à nous protéger. Pour rappel, quelques gestes simples :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Eviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

**En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin
ou à vous présenter dans un centre ou laboratoire de dépistage
du coronavirus.....
et surtout PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.**

Carnet

Naissances

En décembre 2019 est née une petite Thaïs au foyer de Marion et Jordan CHIBANI.

En cette année 2020, plusieurs naissances sont venues égayer les foyers d'enfants d'Abidos :

tout d'abord, la petite Léa MIRASSOU, fille de Julie et Jean-François.

Ce fut ensuite une petite Judith qui est née au foyer de Marion BORDENAVE et Sundy DEBAUD,

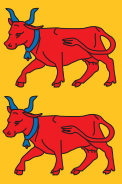
Précédant la naissance de sa cousine Louise, fille d'Aurélie BORDENAVE et Martin MILHAUD.

Et une petite Anaë est venue agrandir le foyer de Mégane MASFERRER et Romain LABARRIERE.

Toutes nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière grand parents.

Décès

Une pensée pour Léon GUILHAMELOU-SEMPÉ et Jeanne CONCHEZ qui nous ont quittés en 2019.



Occitan

400 ans a : l'annexion de Bearn a França

En 1616, Loís XIII, qui ei a l'encop rei de França e de Bearn-Navarra, proclama l'Union de Bearn a França. Los Estats de Bearn* n'ac acceptan pas e Qu'apèran a la susmauta. Los caps de la resisténcia que son dus dus gentius : lo baron de Lascun e lo marqués de La Força.

Entà hà's aubedir, Loís XIII que's desplaça a Pau dab 500 soldats ; qu'i ei rebut hredament. Que força los Estats de bearn a acceptar l'Edicte d'Union (20 d'octobre de 1620) e hè aucupar la hortalessa de Navarrencs entà esvitar tota susmauta ?

Aron l'Edicte d'annexion, Loís que hè dissolver l'armada bearnesa, noma un governador militar a Pau, hè aucupar las vilas de Nai, Auloron, Sauvaterre e Ortès per regiments vienuts de Champanha e Picardia estant .

Protestants bearnés que's susmautan. A Bèthloc e Ortès, la populacion qu'arrefusa l'entrada a las tropas reiaus. A Salas de baura, un capitani protestant, Benzins, que resista un mes(heurèr-març de 1621) a las tropas reiaus abans de capitular. D'autas susmautas que's debanan a Artés, Salias, Montaner on lo castèth ei pres e brutlat. Lo castèth e la bastida de Bèthloc que son tanben desmantelats. Lo baron de Lascun qui vou continuar la resisténcia qu'ei batut gahat e executat en 1622.

Loís XIII que remplaça lo Conselh Sobiran (creat per Enric II de Labrit, lo pairan d'Enric IV, tà ministrar la justícia e aplicar las sancions previstas per lo navèth for,renovit en 1552) per lo Parlament de Navarra qui ei cargat d'aucupà's de justícia e de las finanças. Aqueths « parlamentarís » ne son pas elejuts, mes monde qui an crompat la carga au rei. Los Estats de Bearn que perdan quasi tots los lors poders. Lo francés que vad lenga oficiau deu Bearn, mes los Estats de Bearn que continuan a deslberar en bearnés dinc a la Revolucion.

Il y a 400 ans : l'annexion du Béarn à la France

En 1616, Louis XIII, qui est à la foi roi de France et de Béarn-Navarre, proclame l'Union du Béarn à la France. Les Etats de Béarn ne l'acceptent pas et appellent à la révolte. Les chefs de la résistance sont deux nobles : le baron de Lescun et le marquis de La Force.

Pour se faire obéir, Louis XIII se déplace à Pau avec 500 soldats ; il y est froidement reçu. Il force les Etats de Béarn *à accepter l'Edit d'Union (20 octobre 1620) et fait occuper la forteresse de Navarrenx pour éviter toute révolte.

Après l'Edit d'annexion, Louis XIII fait dissoudre l'armée béarnaise, nomme un gouverneur militaire à Pau, fait occuper les villes de Nay, Oloron, Sauveterre et Orthez par des régiments venus de Champagne et de Picardie.

Des protestants béarnais se soulèvent. A Bellocq et Orthez, la population refuse l'entrée aux troupes royales. A Salles-Mongiscard, un capitaine protestant, Benzins, résiste un mois (février-mars 1621) aux troupes royales avant de capituler. D'autres révoltes ont lieu à Arthez, Salies, Montaner, où le château est pris et brûlé. Le château et la bastide de Bellocq sont aussi démantelés. Le baron de Lescun, qui veut continuer la résistance, est battu, pris et exécuté en 1622.

Louis XIII remplace le Conseil souverain (créé par Henri II d'Albret, le grand-père d'Henri IV, pour rendre la justice et appliquer les sanctions prévues par le nouveau for rénové en 1622) par le Parlement de Navarre qui est chargé de s'occuper de la justice et des finances : ces « parlementaires » ne sont pas des élus mais des gens qui ont acheté leur charge au roi. Les Etats de Béarn perdent presque tous leurs pouvoirs. Le français devient langue officielle du Béarn, mais les Etats de Béarn continueront à délibérer en béarnais jusqu'à la Révolution.

*Assemblée née à la mort de Gaston Fébus en 1391, composée de représentants de la noblesse, du clergé et des notables des vallées des quatre bourgs (Morlaàs, Orthez, Sauveterre et Oloron) et d'une trentaine de villages. Ils surveillent le vicomte, contrôlent ses décisions, veillent au respect des fors (textes de loi qui limitent le pouvoir du vicomte) et de la justice et décident des impôts.



Bureau CCLO

Le vendredi 10 juillet, les 96 conseillers communautaires étaient réunis pour élire le Président et les Vice-présidents qui siègeront à la Communauté de communes de Lacq-Orthez jusqu'en 2026.

A l'issue des votes, **Patrice LAURENT** a été élu **Président de la CCLO**. Le nouveau Président a ensuite proposé au vote 15 Vice-présidents et 6 Conseillers délégués, élus par l'assemblée :

- > **Jean-Marie BERGERET-TERCQ, 1^{er} Vice-président**, délégué au développement économique, au foncier et à l'urbanisme
- > **Emmanuel HANON, 2^{ème} Vice-président**, délégué aux affaires financières et au budget
- > **Michel LABOURDETTE, 3^{ème} Vice-président**, délégué à la politique de gestion des ressources humaines
- > **Didier REY, 4^{ème} Vice-président**, délégué à l'industrie
- > **Fabienne COSTEDOAT-DIU, 5^{ème} Vice-présidente**, déléguée à la santé et l'environnement
- > **Christian LÉCHIT, 6^{ème} Vice-président**, délégué à l'administration générale et au commerce
- > **Christian LOMBART, 7^{ème} Vice-président**, délégué à la recherche, l'enseignement supérieur et la gestion des risques
- > **Nadia GRAMMONTIN, 8^{ème} Vice-présidente**, déléguée à la petite enfance et à l'enseignement
- > **Gérard DUCOS, 10^{ème} Vice-président**, délégué aux bâtiments et au tourisme
- > **Michel OLIVÉ, 11^{ème} Vice-président**, délégué à la mobilité, à l'habitat et aux politiques contractuelles
- > **Francis LARROQUE, 12^{ème} Vice-président**, délégué à la voirie, aux espaces verts et à l'éclairage public
- > **Robert HAGET, 13^{ème} Vice-président**, délégué aux infrastructures
- > **Marlène LE DIEU DE VILLE, 14^{ème} Vice-présidente**, déléguée à l'économie numérique, aux systèmes d'information et à la culture
- > **Régis CASSAROUMÉ, 15^{ème} Vice-président**, délégué à la collecte et au traitement des déchets

Les 6 délégués communautaires :

- > **Guy PÉMARTIN**, délégué à l'agriculture
- > **Maryse PAYBOU**, déléguée à l'insertion par l'économie,
- > **Michel LAURIO**, délégué à la vie associative et subventions aux associations
- > **Michel DUPUY**, délégué à l'aide aux entreprises
- > **Bénédicte ALCÉTÉGARAY**, déléguée au développement durable et aux énergies
- > **Philippe ARRIAU**, délégué à la GEMAPI et à la bio diversité.

■ Développement Industriel

La plate-forme logistique LIDL : depuis le début de l'année 2020, les équipes de la CCLO en charge de l'économie, du foncier et de l'urbanisme, travaillent avec l'entreprise Lidl pour envisager les conditions de son installation. D'une surface de près de 25 hectares, le projet prévoit la création de 300 emplois directs. Le choix de cette implantation a également été facilité par la proximité d'une bonne desserte en matière de transport (aérien, routier ou ferroviaire).

A côté du site Lidl, d'autres occupants de la friche industrielle Mourenx-Pardies-Besingrand pourront innover en matière d'écologie industrielle. Tout en confortant la présence des équipements et industriels déjà en place, la plateforme facilitera la mutualisation des ressources entre les différents acteurs.

A ce titre, **la société Total Quadran** a décidé, l'automne 2019 dernier, de venir installer la 1ère ferme photovoltaïque du département sur la zone Mourenx-Noguères- Pardies-Besingrand. Cette centrale assurera la couverture de l'équivalent de la consommation électrique des 69 000 habitants de la communauté (hors chauffage).

La société FONROCHE prévoit la construction d'une unité de production de biométhane pouvant assurer la consommation de gaz de 30 000 habitants, par la valorisation des effluents d'Euralis et de broyats de maïs. Sur une parcelle voisine, Téréga travaille sur le projet d'un établissement pilote consacré à la production d'énergie ; tandis que le groupe Suez entend développer le projet « Pavillon Vert » dédié à la construction d'une unité de valorisation énergétique, destinée à produire à la fois de l'électricité et de la vapeur, par combustion de déchets.

M2i a officiellement démarré son unité industrielle de micro-encapsulation de phéromones sur son site de Chemstart'up à Lacq. Spécialiste de la protection biologique des plantes, M2i vient de lancer, dans les murs, la première unité mondiale capable d'encapsuler à grande échelle des phéromones, utilisées en alternative aux pesticides.

Née en 2012, cette société française a installé en 2015 son laboratoire de recherche à Chemstart'up (relaté dans Abidos Infos de Novembre 2015). En quelques années, les innovations inventées sur la plate-forme l'ont propulsée leader européen de la protection biologique des plantes par phéromones. 100% vertes, ces alternatives aux pesticides permettent de contrôler les ravageurs des jardins, des vergers, des céréales ou de la vigne, sans impacter la santé ou la biodiversité. La technique de micro-encapsulation, brevetée par M2i, permet d'optimiser leur utilisation par les agriculteurs et les jardiniers.

■ Déchetteries de la CCLO

Durant cette pandémie, les déchetteries restent ouvertes pendant le confinement aux jours et horaires habituels. Pour justifier le déplacement, les administrés doivent cocher la case dans l'attestation, « pour se rendre dans un service public »



Centre Equestre

Après un printemps 2020 très compliqué (lié à la fermeture du Club pendant plusieurs semaines dû à la crise de la Covid et durant lesquelles nos deux monitrices et notre palefrenier ont continué à prendre soin des poneys et chevaux), le Centre Équestre d'Abidos a réouvert ses portes au mois de mai dernier, imposant un nombre limité de cours d'équitation afin de pouvoir accueillir les cavaliers dans le respect des règles de sécurité sanitaire qui étaient imposées et avec l'obligation du port du masque.

Durant l'été, des stages ont été également proposés aux cavaliers pour se perfectionner ou s'initier au monde du cheval.

La rentrée de septembre a vu l'arrivée de nouveaux cavaliers en herbe désireux de pratiquer une activité de plein air. (Pour tout contact, appeler au 05.59.60.18.96).

Sur le plan sportif, la saison a été elle aussi interrompue en mars dernier pour cause de pandémie, empêchant les cavaliers du Centre Équestre de participer aux différents championnats (Départementaux, Régionaux et Nationaux) de fin de saison.

Néanmoins, les résultats obtenus sur les différents concours durant cette saison tronquée peuvent laisser espérer une future saison prometteuse.

Enfin, comme à son habitude, le Centre Équestre d'Abidos va organiser, sur les prochains mois de 2021, 4 concours :

- Le dimanche 25 avril 2021 : concours Club de Saut d'Obstacles au Domaine de Sers à Pau.
- Le vendredi 14 mai 2021 : concours Club de Dressage à la pisciculture d'Abidos
- Le dimanche 20 juin 2021 : concours Club de Saut d'Obstacles à la pisciculture d'Abidos.
- Les samedi 10 et dimanche 11 juillet 2021 : concours de Saut d'Obstacles Amateur à la pisciculture d'Abidos.



Ecolamour

L'Assemblée générale a eu lieu le 23 septembre.

Voici la composition du nouveau bureau :

- Anaïs JEAN, Présidente
- Caroline DARMOISE, Vice-Présidente
- Anaïs TURPAIN, Trésorière
- Laetitia LECERF, Secrétaire.

Vivre Ensemble

Assemblée Générale L'Assemblée Générale a eu lieu le 28 février 2020, en présence de Monsieur Cassiau-Haurie, Président de la CCLLO et Jérôme Toulouse, Maire d'Os-Marsillon. Le rapport moral a rappelé qu'à ce jour, l'association « Vivre Ensemble » se porte bien mais entend recruter plus de bénévoles pour l'accompagnement des personnes porteuses de handicap lors de la Journée « Vivre Ensemble ».

Le rapport d'activité a fait état des animations organisées par l'association, à savoir : Le Marché aux fleurs des 13 et 14 avril 2019, La Journée « Vivre Ensemble » du 30 mai 2019 où plus de 1000 personnes (éducateurs, bénévoles, personnes porteuses de handicap) étaient présentes sur le site et HESTIVOC 2019 où l'association « Vivre Ensemble » aide les personnes à mobilité réduite à assister à cette manifestation.

Un rappel a été fait pour signaler qu'en 2019, le Trophée « Hervé Ségaud » a été remporté conjointement par deux foyers.

L'ensemble des rapports (moral, d'activité ainsi que financier) a été approuvé à l'unanimité.

Le calendrier 2020 a été ensuite établi :

- **Marché aux fleurs** : samedi 11 et dimanche 12 avril 2020 et Vide grenier le dimanche.
- **Journée VIVRE ENSEMBLE** : jeudi 21 mai 2020, dont le thème est l'univers de la 2 CV, avec la présence de l'association des 2 CV à Lagor ; ainsi que l'association du carnaval de Mourenx et le club Toutanguidon qui fabriquent pour le carnaval 2020 un char avec une 2 CV et qui prêterons ce char pour la journée « Vivre Ensemble ».
- **HESTIVOC** : du 21 au 23 août 2020, où seul Pierre GUILLAUME a pu participer (contraintes sanitaires obligent), lors d'une intervention en plateau

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Et la crise sanitaire liée à la Covid-19 est survenue et aucune activité n'a pu avoir lieu. Mais ce n'est que pour mieux rebondir en 2021, tel est le souhait à formuler.

■ Hurous de Bibe

Assemblée Générale Le samedi 18 janvier, s'est tenue l'Assemblée Générale d'« Hurous de Bibe », présidée par Christine Peruilhé. Dans la salle des fêtes d'Abidos, 80 adhérents sur les 110 que compte le club issus des villages d'Os-Marsillon, d'Abidos et des environs, étaient présents.



Denis Singer, Président de la Fédération « Génération Mouvement 64 » des Aînés ruraux et le maire d'Abidos Jean-Claude Mirassou assistaient à l'assemblée; Jérôme Toulouse, maire d'Os-Marsillon, était excusé et représenté par Serge Arrieula. Françoise Maurice, la vice-présidente de l'association, a présenté le rapport moral, précisant que 33 des 110 adhérents viennent d'autres communes alentour.

Les bénévoles ont été remerciés pour leur investissement efficaces dans ce club très attractif ainsi que la mairie d'Os-Marsillon pour le prêt du foyer. De nombreuses activités sont proposées : marche tous les lundis matin depuis la salle des fêtes d'Os-Marsillon, jeux de société, cartes, scrabble, belote, pétanque le jeudi après-midi.

Les repas pris ensemble (cinq dans l'année) sont des moments appréciés et rassemblent en moyenne 55 participants. Des animations initiées par la fédération sont également très suivies, dont des formations à la conduite, au numérique et aux gestes de premier secours, mais aussi la dictée départementale.

« Hurous de Bibe » participe également à l'Assemblée Générale de "Vivre Ensemble", à son marché aux fleurs et à la journée "Vivre Ensemble, de même qu'à l'organisation de l'Assemblée Générale de « Génération Mouvement ».

L'AG s'est terminée par le traditionnel repas animé par Bruno SALLABERY (chanteur, animateur).

Election du bureau

- Présidente : Christine PERUILHE
- Vice-Présidents : Françoise MAURICE et Serge ARRIEULA
- Secrétaire : Eliane LOUSTAUNAU

- Suppléante : Eliane COMMERES
- Trésorier : Marc TRINQUIER
- Suppléant : Raymond FINANA

■ « Masques pour Madagascar »

A l'initiative de Marc Trinquier, trésorier de l'association, le club « Hurous de Bibe » a décidé de venir en aide à une association de Madagascar : « Espérance Joie des Enfants ». Cette aide consiste en une contribution au financement de la fabrication locale de masques en tissu, aux normes françaises, qui seront distribués gratuitement aux malgaches les plus fragiles, dont le pays est l'un des plus démunis au monde, notamment en termes de système de santé.

Une contribution exceptionnelle de solidarité de 250€ a été accordée, ce qui permet le financement de 625 masques en tissu, à prix coûtant.

Mairie d'ABIDOS

Lundi de 10h00 à 12h00 • Mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 • Jeudi de 16h00 à 18h00.

Tél./Fax : 05.59.71.57.15

E-mail : comabidos@cdg-64.fr